



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2026

Présents : Mmes BAZIRE, BOURDELLÈS, DUREUIL, LOPEZ, MILLAN
MM ASSELINE, DUCLOS, LAIGNEL, LANDREIN, LE BER, LE GRAND, MEYER, VIGOURT
Pouvoirs : Mme DISANTO à M VIGOURT
Mme SOENEN à Mme LOPEZ

Début de la séance : 20H30

Secrétaire de séance : Mme Chantal LOPEZ

Deux observations de Mme LOPEZ sont à noter quant au procès-verbal du conseil municipal ordinaire du 7 juillet 2026. Etant présidente de ce conseil, en l'absence de M le Maire, elle n'a pas eu connaissance de ce procès-verbal qu'après signature par M LANDREIN. D'autre part, elle ne souhaitait pas qu'apparaisse de nom dans ce compte-rendu comme évoqué.

Ce procès-verbal est approuvé par 14 voix et 1 abstention.

DELIBERATIONS

1. Autorisation de portage du dossier d'enquête publique relatif au zonage pluvial par la communauté de communes Vallée Orne et Odon

La commune de Baron sur Odon avait précédemment autorisé la Communauté de Communes à étudier les zonages de l'assainissement des eaux pluviales dans le cadre d'une étude coordonnée du schéma de gestion des eaux pluviales, des zonages pluviaux et la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées, la Communauté de Communes ayant été désignée coordonnatrice du groupement.

Les études de mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et d'élaboration des zonages pluviaux ont été réalisées conjointement à l'échelle du territoire communautaire dans un objectif de cohérence technique et réglementaire

L'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales impose que les zonages d'assainissement et les zonages pluviaux soient soumis à enquête publique préalablement à leur approbation.

Ces deux documents sont susceptibles de relever de procédures d'évaluations environnementales identiques prévues par le Code de l'environnement afin de garantir la cohérence des documents, de simplifier les démarches administratives et d'optimiser les coûts supportés par les collectivités.

Il convient de formaliser cette organisation par une convention de mutualisation.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la convention de mutualisation et de coordination des procédures environnementales et de l'enquête publique relatives au zonage d'assainissement des eaux usées de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et aux zonages pluviaux des communes signataires.

Voté à l'unanimité des présents et des représentés

2. Autorisation à M le Maire de signer la convention de mutualisation pour la réalisation des procédures environnementales et de l'enquête publique relative au zonage pluvial communal avec la Communauté de Communes Vallées Orne et Odon

En complément de la première délibération,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser M le Maire à signer la convention de mutualisation et de coordination des procédures environnementales et de l'enquête publique relatives au zonage d'assainissement des eaux usées de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et aux zonages pluviaux des communes signataires.

Vote : à l'unanimité des présents et des représentés

3. Validation des travaux d'eaux pluviales sur le haut du chemin du duc Guillaume en mutualisation des travaux de la Communauté de Communes et autorisation à M le maire de signer les documents permettant la réalisation des travaux.

Dans le cadre des travaux de voirie sur le chemin du duc Guillaume en coordination avec la commune de Fontaine-Etoupefour pour sa partie et de la Communauté de Commune pour la part voirie, il est proposé au conseil de valider et d'autoriser M le Maire à signer le devis de 6 950,40 €TTC pour la réalisation de travaux d'assainissement d'eaux pluviales.

Vote : à l'unanimité des présents et des représentés

4. Cession à la commune de la parcelle A490, lieu-dit 7ème delle

Il est proposé au conseil de se porter acquéreur de la parcelle A490 d'une superficie de 1440 m², située chemin des bruyères pour la somme de 1 euro symbolique, offre des propriétaires.

Dans ce cadre, le Conseil a insisté, de façon plus générale, pour souligner son attachement à ce que le bois soit un espace ouvert au public.

Le conseil autorise monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette acquisition.

Vote : à l'unanimité des présents et des représentés

Informations

- Vente de bois sur 9 ha 31 sur 44 parcelles à venir doit-on être acquéreur ? Évaluation à 94000€ + frais = 104 646€ ; un deuxième lot de 13 parcelles de 1Ha 89 à 93 ca : le conseil est plutôt favorable à l'unanimité.
- point sur rentrée scolaire : effectif des classes
122 (21 (16 et 5) ; 21 (5 et 16) ; 19 (12 et 7) ; 19 (9 et 10) ; 21(13 et 8) ; 21 (9 et 12))
- Calendrier des dates des conseils municipaux du dernier trimestre 2026 et de l'année 2027 :

6 octobre 2026	17 novembre 2026	15 décembre 2026	12 janvier 2027	9 février 2027
9 mars 2027	20 avril 2027	18 mai 2027	15 juin 2027	7 juillet 2027
7 septembre 2027	19 octobre 2027	16 novembre 2027	14 décembre 2027	

- Travaux de voirie et des eaux pluviales chemin du Ponchet

Des rencontres ont eu lieu avec la Communauté de Communes concernant des travaux de réfection de voirie du chemin du Ponchet avec une participation financière à la charge de la commune afin de traiter les eaux pluviales. Le dossier sera finalisé dans les prochaines semaines car

la commune est en attente de devis sur le montant global de la charge financière en fonction du revêtement.

- Commission bois et chemins : atelier prévu samedi 11 septembre 2026 à 9 heures afin de nettoyer autour des jeux dans le bois communal.

- Commission animation : dates à retenir :

Animations bibliothèque : 18 septembre soirée jeux, 22 septembre projection du concert « La nuit de l'Ourcq d'Offenbach

8 novembre « Novembre Perle » (sensibilisation cancer des voies respiratoires). Une réunion est prévue le 29 septembre à 18 heures afin d'organiser cette dernière manifestation.

- Commission bâtiments, voirie, voies douces

La commission constituée de 10 personnes dont 3 non élus, a défini 3 groupes de travail pour prendre en charge les différents dossiers :

- Gros travaux
- Voirie – Pluvial
- Entretien, petits travaux

La commission a établi les différents travaux à réaliser sur les prochaines années. Différents tableaux ont été présentés recensant l'ensemble des travaux à réaliser à court et moyen terme, avec une proposition de calendrier sur la priorisation. Ex : école, presbytère, réseau pluvial, voie douce etc.

Ces tableaux seront transmis aux membres du conseil afin de définir les priorités pour 2027 et les années suivantes.

- Bus scolaire : satisfaction des parents quant au passage du bus du matin pour le collège d'Evrecy à 8H00.
- Appel à bénévoles pour le Trail du Bois de Baron, le 3 et 4 octobre 2026. Si disponibilité : contacter l'association
- Lotissement Constantin James : les macroblocs sont alimentés par un réseau de gaz indépendant suite à la défectuosité de la citerne ; elle doit être remplacée à court terme. Elle se situe sur domaine public suite à la rétrocession du lotissement.

Urbanisme :

Dépôt de certificats d'urbanisme	8 chemin des Longues Rayes vente 7 Chemin du Commandant du Touchet vente 3 Chemin Constantin James vente 11 chemin des Chapelains vente
Dépôt de déclarations préalables	15 route de l'église – aménagement garage 6 chemin haussé – installation panneaux photovoltaïques
Dépôt de permis de construire	7 chemin du Pataras – construction 22 chemin de la Fosse aux Comtes – extension + piscine

Séance levée à 23 heures 15 minutes

La secrétaire de séance
Chantal LOPEZ

Le Maire
Georges LAIGNEL

